

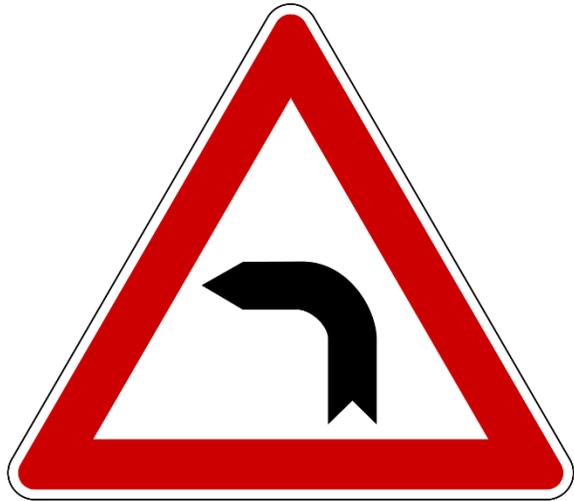
# Évolution numérique du plan cadastral

Bureau de l'arpenteur général et  
du cadastre

# Pourquoi un changement?

## Le plan cadastral est consulté presque exclusivement en mode numérique

- Les exigences techniques (découpage cartographique, numéros de feuillets, etc.) liées à l'impression sont inutiles lors de la consultation du plan cadastral sur une carte interactive.
- Fin de la rénovation cadastrale - octobre 2024.



## Meilleure efficacité pour toutes les parties prenantes

- Diminution des efforts lors de la préparation des demandes de mise à jour du cadastre (DM) par les arpenteurs-géomètres
- Allègement des exigences (Instructions)
- Simplification du format d'échange: moins de fichiers et simplification du contenu
- Diminution des demandes d'aide au support à la clientèle
- Simplification de l'analyse des demandes de mise à jour

# Qu'est-ce qui change?

Retrait des éléments et façons de faire qui ont trait aux concepts d'impression des plans

Qu'est-ce que c'est?

Feuillet et découpage cartographique permettant l'indexation des plans

Ces éléments sont inutiles dans Infolot

Pourquoi maintenant?

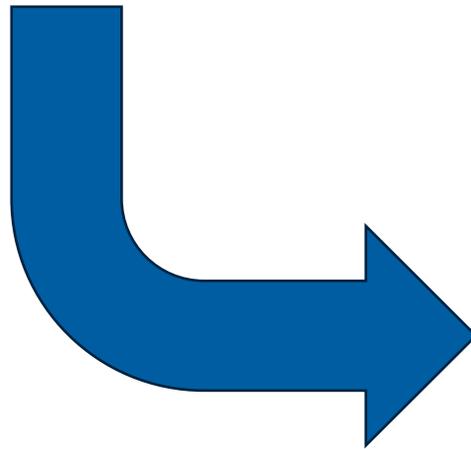
Dépôt du dernier mandat de rénovation cadastrale à l'automne 2024

# Principaux changements



Toutes les données officielles et les informations de contexte sont rassemblées dans un fichier unique.

On appelle ce fichier le plan parcellaire informatique (PPI).



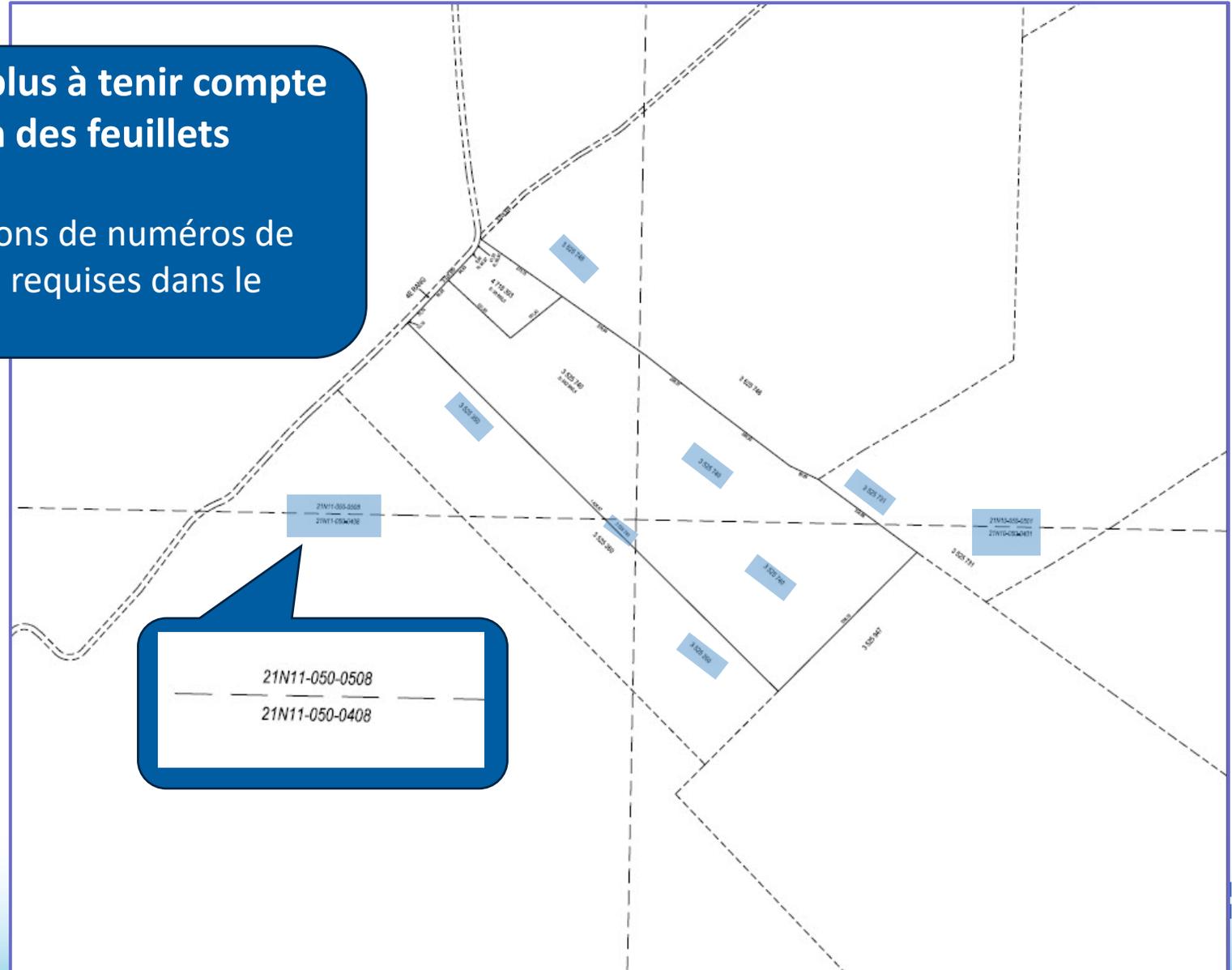
- Il n'y a plus de fichiers distincts pour les données officielles et de contexte.
- Il n'y a plus de fichiers distincts pour chaque échelle (y compris les agrandissements).
- **Aucune manipulation** pour les lots de contexte.

# Principaux changements

L'arpenteur-géomètre requérant n'a plus à tenir compte du concept de découpage en fonction des feuillets cartographiques

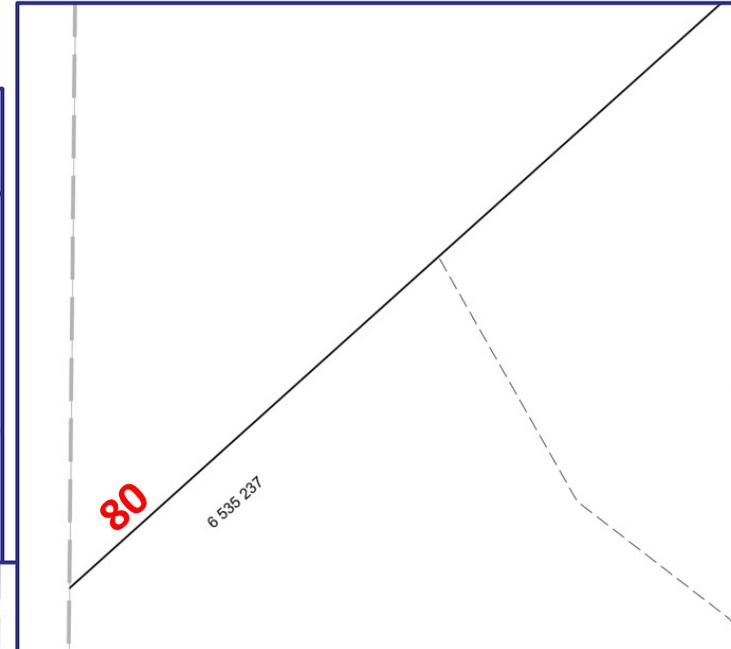
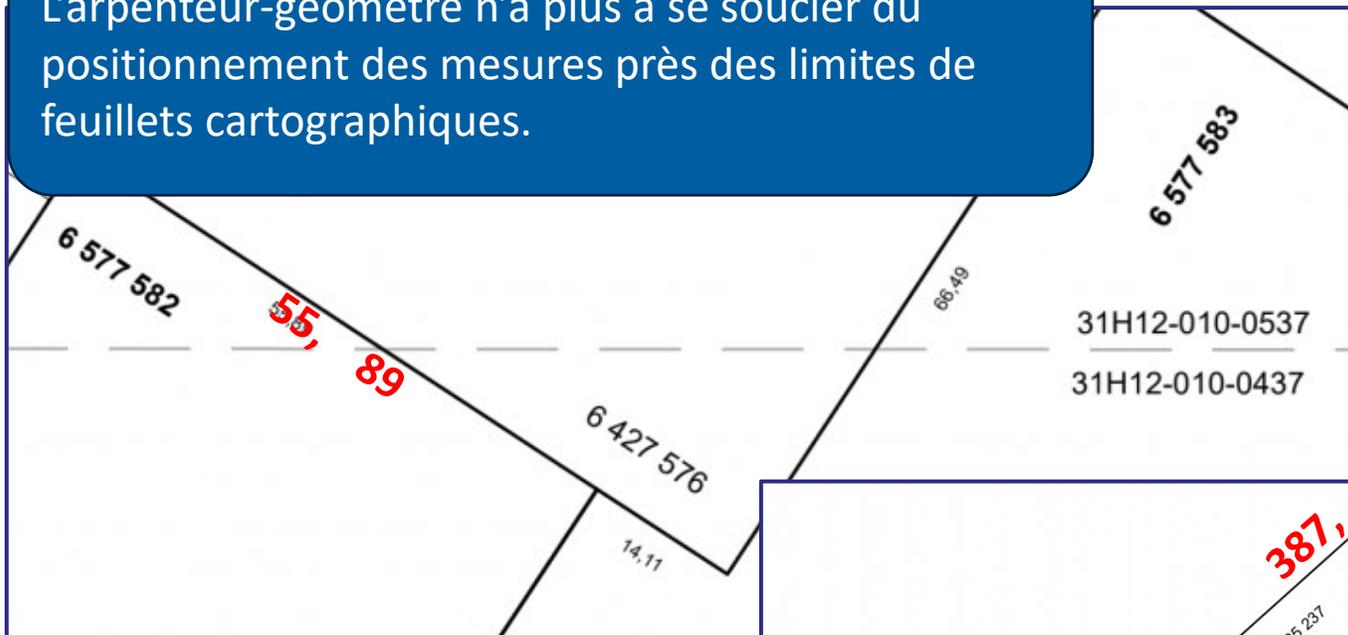
Les limites de feuillets et les annotations de numéros de feuillets cartographiques ne sont plus requises dans le plan parcellaire informatique.

Les numéros de lots officiels et de contexte n'auront plus à être répétés pour tenir compte des limites de feuillets.



# Principaux changements

L'arpenteur-géomètre n'a plus à se soucier du positionnement des mesures près des limites de feuillets cartographiques.



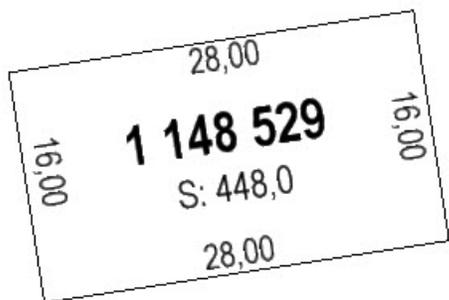
Les mesures ne seront plus coupées ou cachées par une limite de feuillet.  
Une zone de recouvrement sera présente sur le feuillet de diffusion.

# Principaux changements

## Simplification MAJEURE

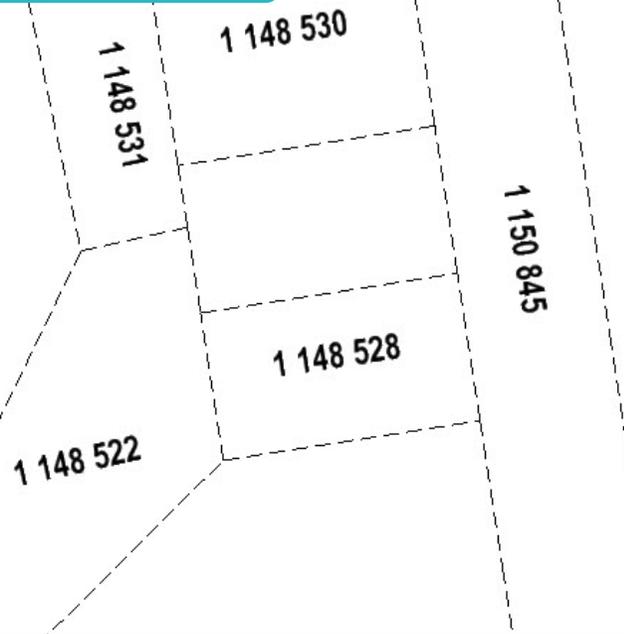
- Annotations de lots bornants seront présentes sur CON\_INF\_NO\_LOT ( au lieu de CON\_NO\_LOT)
- Chaque polygone est identifié seulement par une structure (numéro de lot sur CON\_NO\_LOT\_STR)

Avant  
fichier officiel

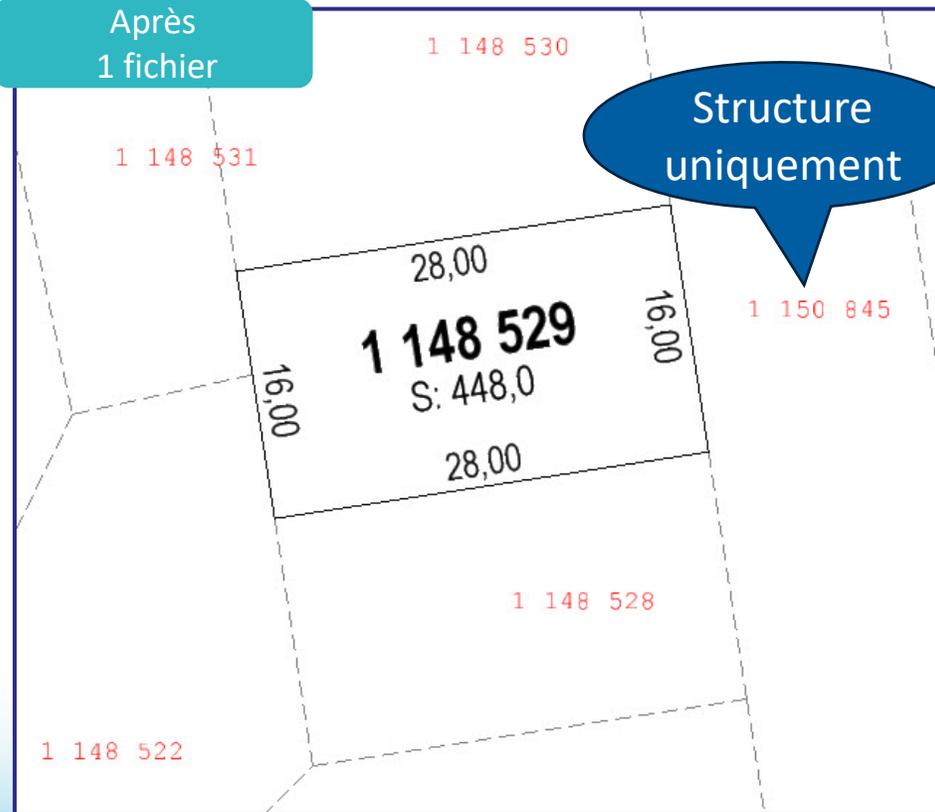


AVENUE MAGNAN

Avant  
fichier contexte



Après  
1 fichier





# Principaux changements

## Annotations de taille réduite

Même principe qu'un agrandissement.

Les annotations de taille réduite sont utilisées pour mettre en évidence un détail du lot ou pour empêcher l'utilisation abusive de flèches de renvoi.

Avant  
fichier o7/c7

Nom

- d3056505a.c7
- d3056505a.ca
- d3056505a.o7
- d3056505a.oa

Avant  
fichier oa/ca

Après  
1 fichier ppi

Nom

d3056505a.ppi

Il n'y a plus de rectangle, de bulle et de flèche d'agrandissement à créer.

Les annotations de numéros de lot, de mesures et superficie sont dans le même fichier mais avec des couleurs et tailles différentes selon l'échelle.

Le fait de changer la taille et la couleur (associées à l'échelle) de certaines annotations de mesures indique au système informatique qu'un feuillet d'agrandissement doit être généré à des fins de publication et d'impression.

# Principaux changements - Extraction

Réception d'un seul fichier (dxf) comprenant les lots officiels, de contexte et les structures.

Aucun feuillet cartographique présent.

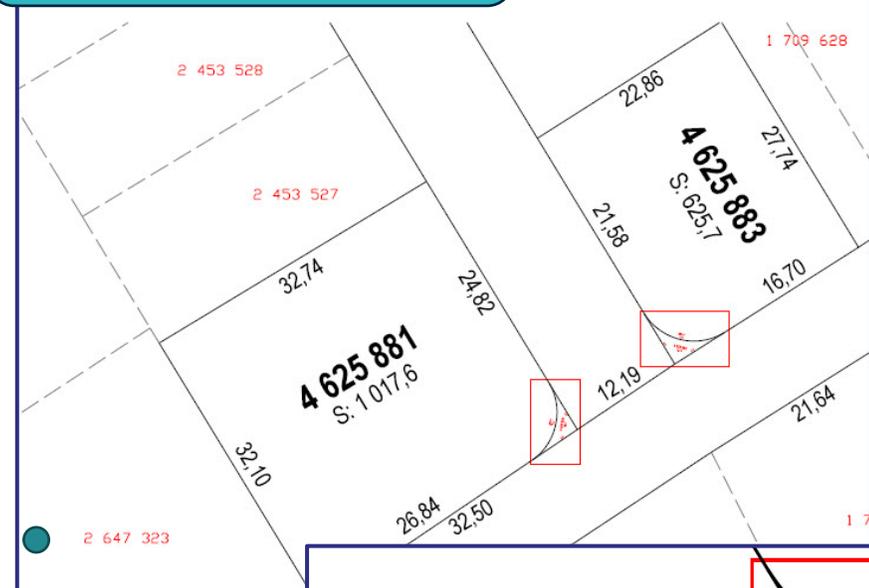
Les **niveaux** des éléments ne changent pas sauf pour les PC

- Les éléments des lots de plans complémentaires (PC) seront dorénavant sur les niveaux « OFF » au lieu de « PCR ».

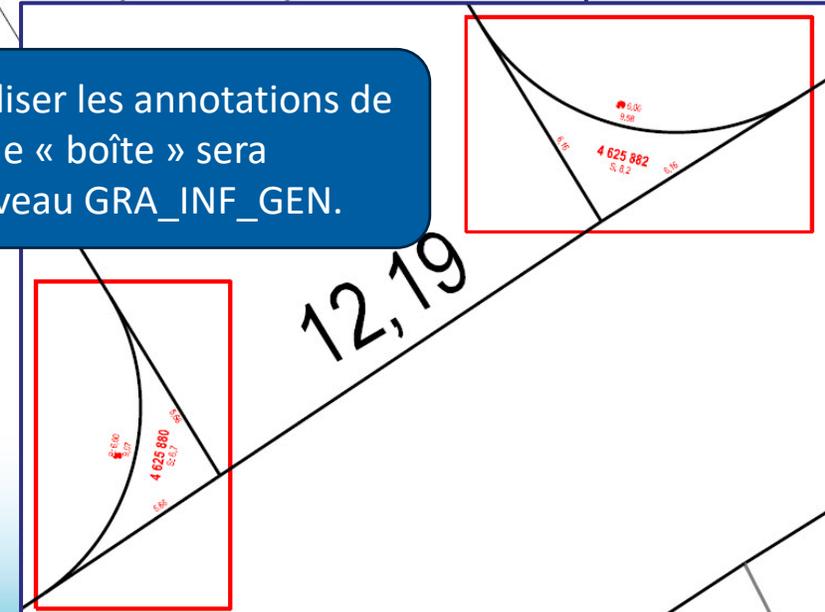
La structure pour identifier le polygone des lots de contexte du fichier d'extraction peut être reportée intégralement dans votre fichier « ppi ». Vous n'aurez **rien** à éditer, déplacer ou restructurer.

gouvern

Annotations de tailles réduites



Pour mieux localiser les annotations de taille réduite, une « boîte » sera insérée sur le niveau GRA\_INF\_GEN.



# Principaux changements - Extraction

Dans le nouveau fichier d'extraction, les polygones de lots de contexte sont identifiés par des **structures (numéro de lot sur CON\_NO\_LOT\_STR)** alors que les numéros de lots sont disponibles à titre informatif.

Élément	Avant	Après
Annotation de numéro de lot de contexte	CON_NO_LOT	CON_INF_NO_LOT
Mesure et superficie	CON_INF_GEN	Idem
Structure (mesures et superficie)	CON_INF_STR	Idem

Pour vous aider lors de la mise en plan de documents annexes à la demande de mise à jour cadastrale (demande de permis, etc.), les annotations de numéros de lot de contexte sont situées sur le niveau CON\_INF\_NO\_LOT.

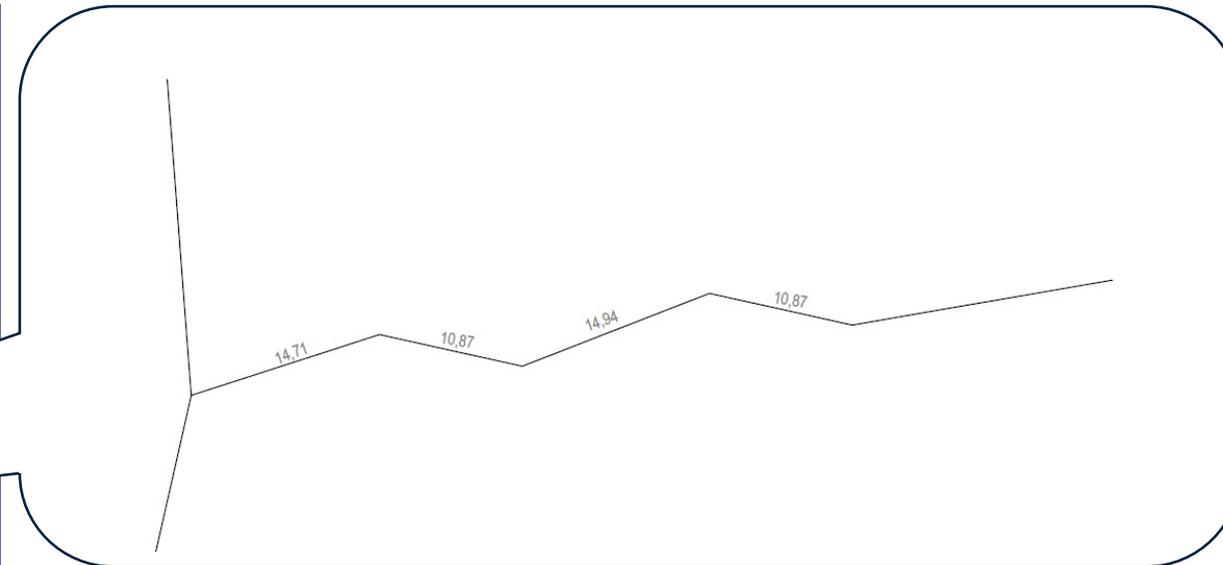
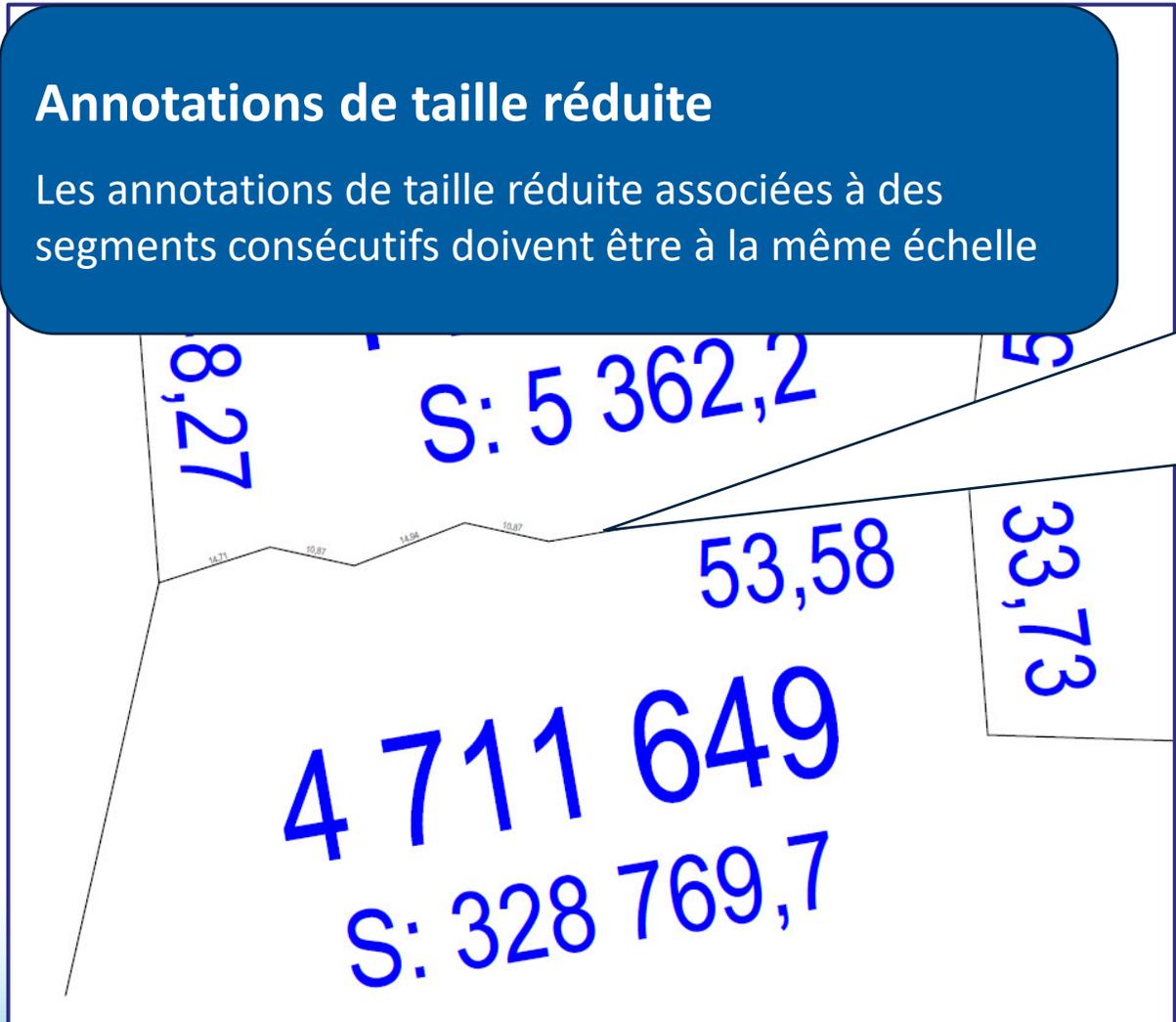




# Échelle des annotations de segments consécutifs

## Annotations de taille réduite

Les annotations de taille réduite associées à des segments consécutifs doivent être à la même échelle



Une nouvelle validation sera mise en place pour cibler les mesures de tailles réduites de segments adjacents à des échelles différentes

- Il s'agira d'un message **d'avertissement** à considérer.

# Transmission des fichiers

Dossier 1281692 comprenant des lots à l'échelle:

- 1:1000
- 1:500
- un agrandissement à l'échelle 1:50

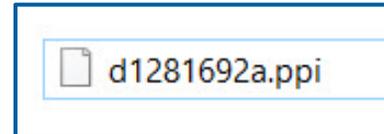
Avant

Nom	
 d1281692a.c71	} Fichiers lots contexte
 d1281692a.c81	
 d1281692a.cb1	
 d1281692a.o71	} Fichiers lots officiel
 d1281692a.o81	
 d1281692a.ob1	

**Conception de 6 fichiers**  
2 pour chaque échelle de représentation

- données géométriques officielles
- données géométriques de contexte

Après



N'oubliez pas de  
renommer votre fichier  
« ppi »

**Conception d'un seul fichier**

- Comprenant les données géométriques officielles et de contexte.
- Les lots seront présentés à leur échelle de représentation respective.

# Production plan officiel de diffusion

# Avant

Dossier 1281692 comprenant des lots à l'échelle:

- 6 408 335 et 6 408 337 à 1:1000
- 6 408 336 à 1:500
- Une portion du lot 6 408 337 dans un agrandissement à l'échelle 1:50



Création de 3 feuillets (plan parcellaire)  
pour diffusion en PDF

FEUILLET 3 DE 3	
Un document joint complète ce plan cadastral. Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.	
DOSSIER : 1281692	ÉCHELLE : 1 : 50
<b>PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE</b> CADASTRE DU QUÉBEC AGRANDISSEMENT : 1 Circonscription foncière : Nicolet Municipalité(s) : Bécancour (Ville)	
Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 c.c.Q.	
Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 6 août 2024. Signé numériquement par : Martin Ouellet a. g. (matricule 2230) Pour le ou la ministre	
Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document. Copie authentique de l'original, le _____ Pour le ou la ministre	
Ressources naturelles et Forêts <b>Québec</b>	

# Production plan officiel de diffusion

# Après

Dossier 1281692 comprenant des lots à l'échelle:

- 6 408 335 et 6 408 337 à 1:1000
- 6 408 336 à 1:500
- Une portion du lot 6 408 337 à l'échelle 1:50



Création de 3 feuillets (plan parcellaire)  
pour diffusion en PDF

**PLAN CADASTRAL**

**FEUILLET 2 DE 3**

Un document joint complète ce plan cadastral.  
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER : 1281692

Référence au(x) feuille(s) cartographique(s) : [ ]

**PLAN CADASTRAL**

**FEUILLET 3 DE 3**

Un document joint complète ce plan cadastral.  
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER : 1281692 ÉCHELLE : 1:50

**PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE**  
CADASTRE DU QUÉBEC  
AGRANDISSEMENT : 1  
Circonscription foncière : Nicolet  
Municipalité(s) : Bécancour (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al 1 C.c.Q.

Préparé à Trois-Rivières

Signé numériquement par : AG Recevable AG3 Env. acc  
a.g. (matricule 5003)

Minute : 2073 datée du 19 novembre 2020  
Dossier a.-g. : 20-895

Copie authentique de l'original,  
le \_\_\_\_\_  
Pour le ministre

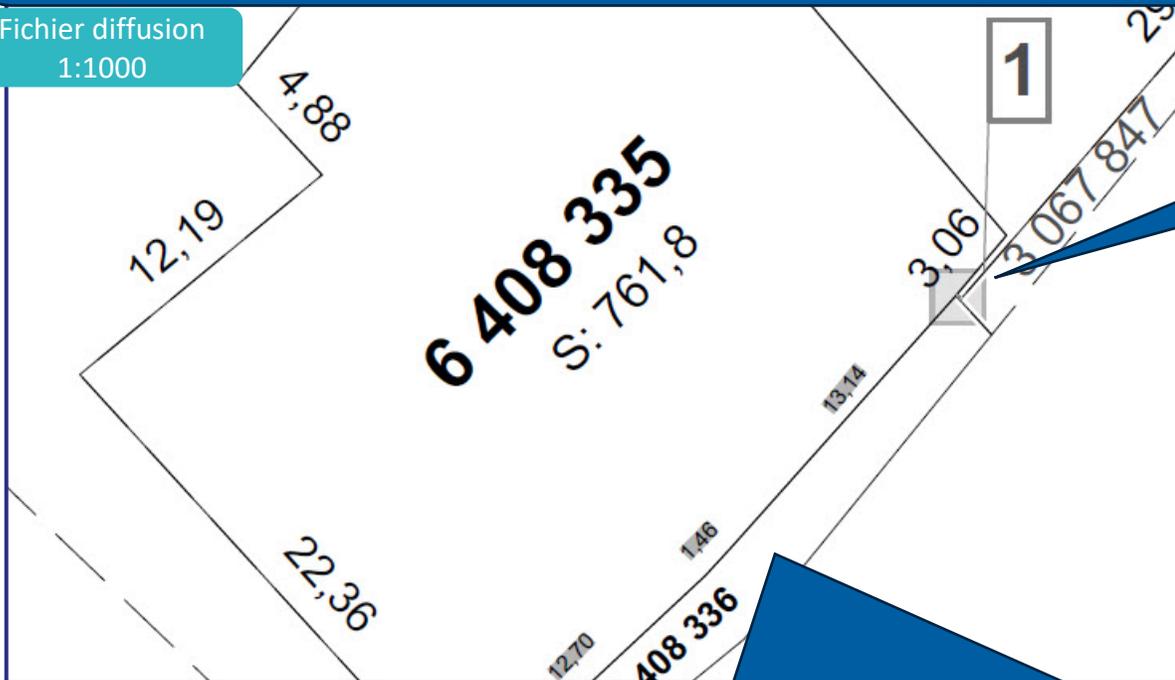
# Production plan officiel de diffusion

# Après

Façon différente de présenter:

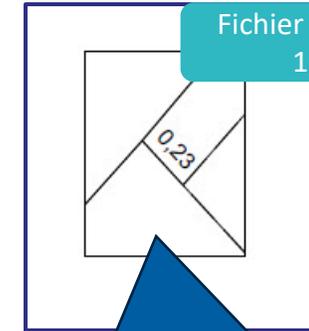
- Agrandissement
- Élément inclus dans l'agrandissement
- Mesures communes à des lots présentés à des échelles différentes

Fichier diffusion  
1:1000



Le système ajoute une boîte grisée numérotée pour indiquer un agrandissement sur un feuillet séparé

Fichier diffusion  
1:50



L'agrandissement ne comprend que la mesure de taille réduite. Aucun bornant.

Mesures communes de lots à des échelles différentes

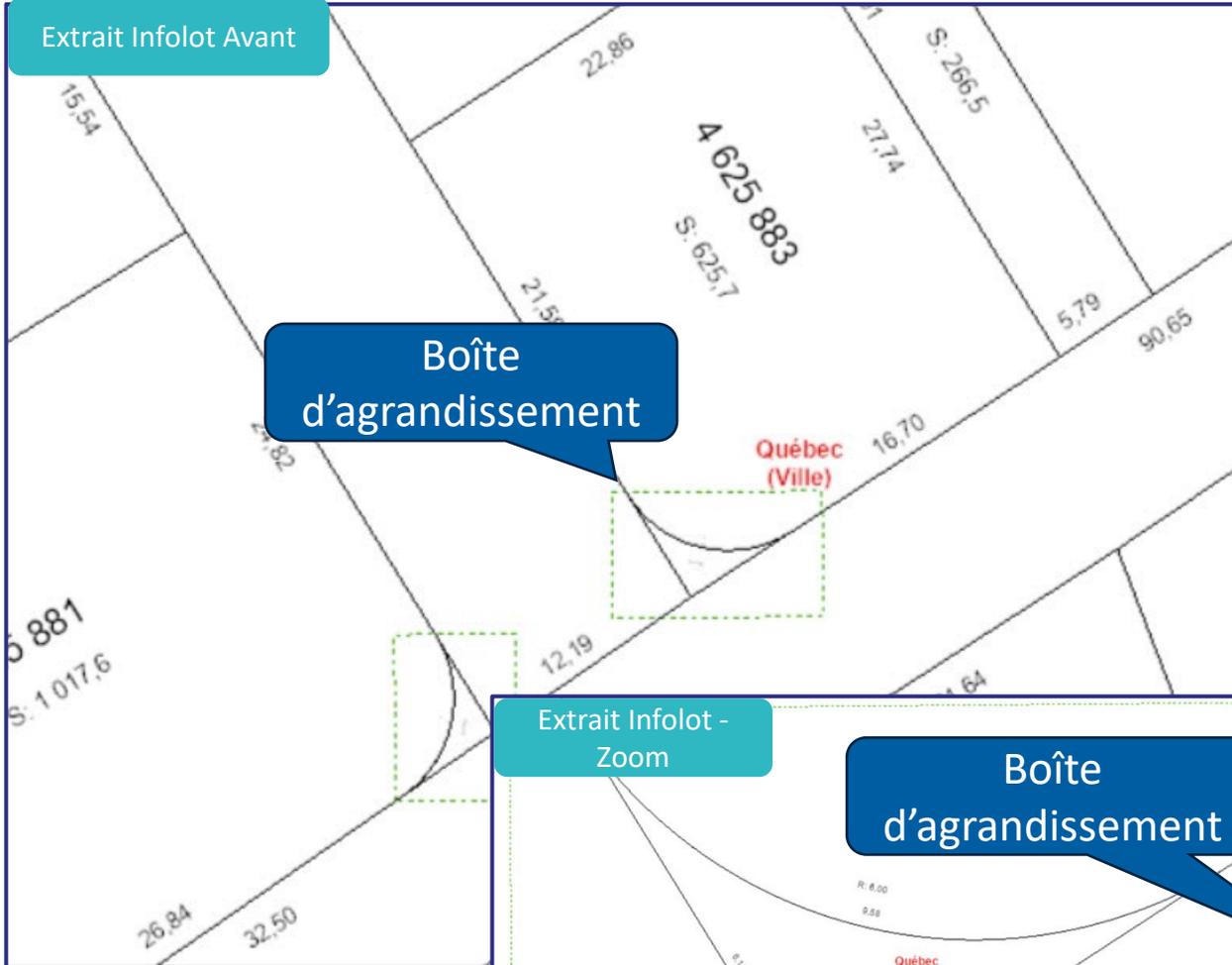
- Inscrites sur tous les feuillets à l'échelle la plus grande
- Grisée lorsqu'inscrite à une échelle différente que celle du feuillet

Plan de diffusion généré par le système:  
L'esthétique n'est pas aussi impeccable que si elle était faite par un humain.

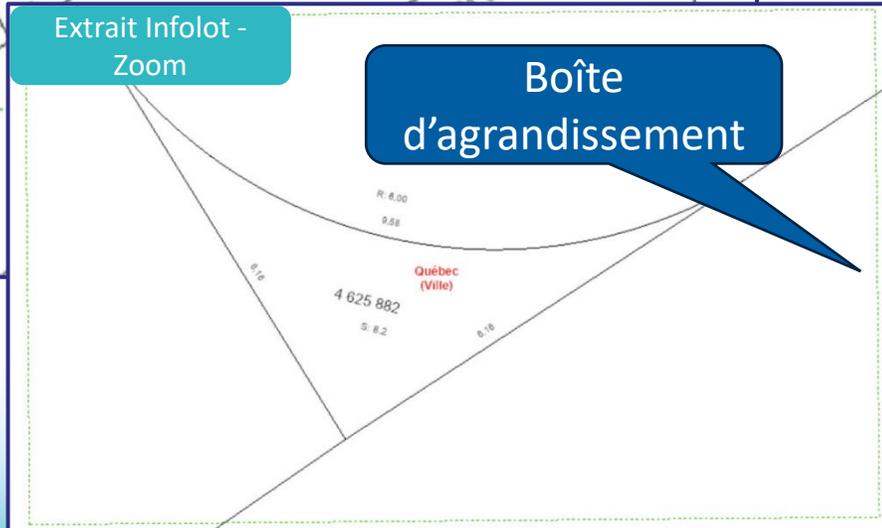


# Infotot – Zone d'intérêt

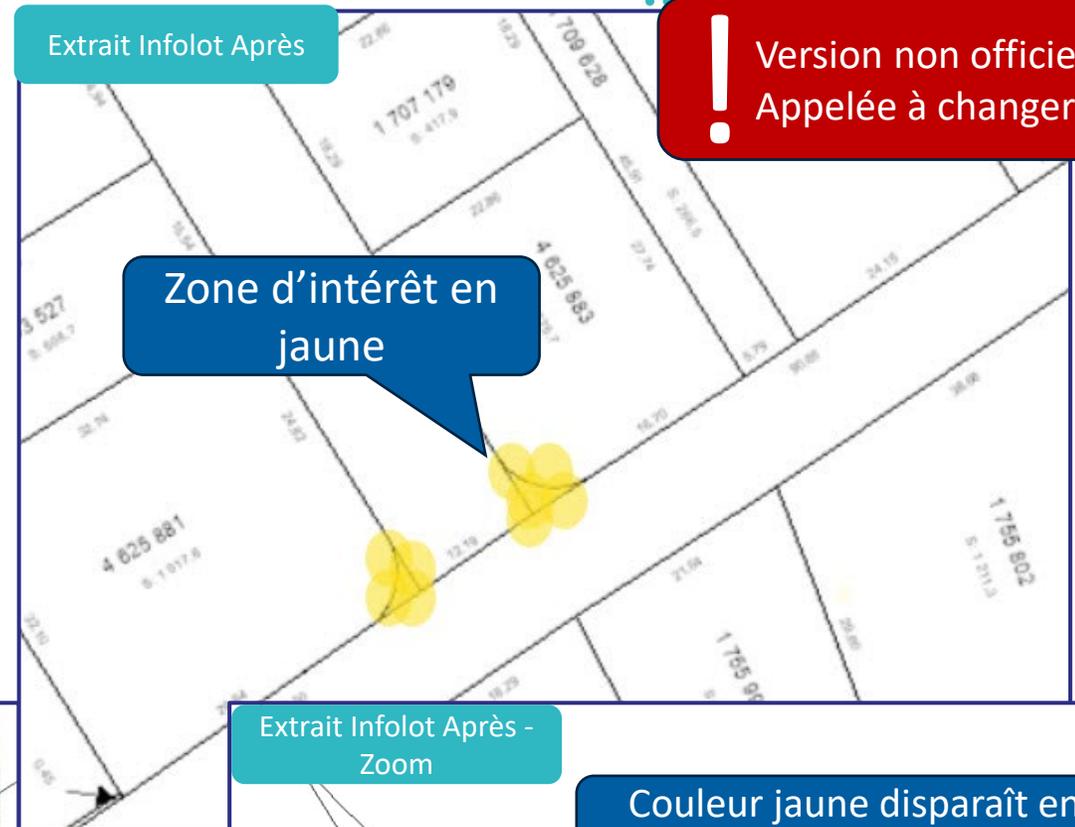
Extrait Infotot Avant



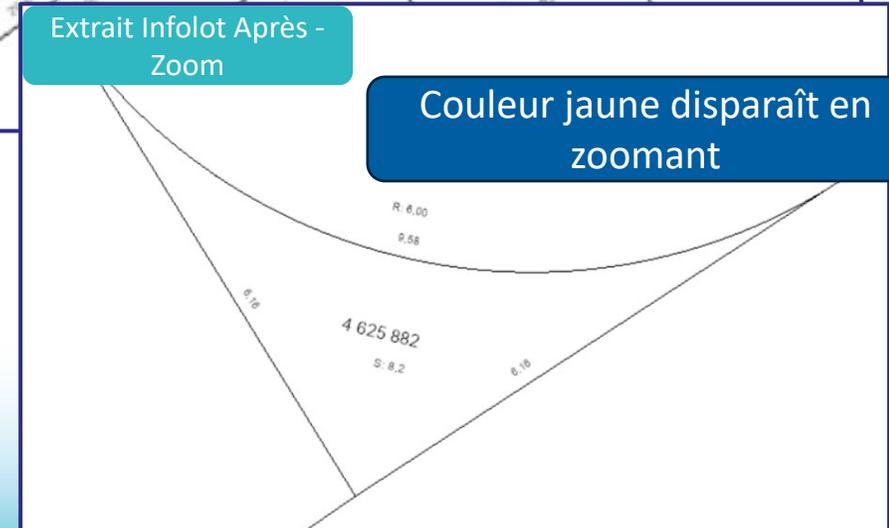
Extrait Infotot - Zoom



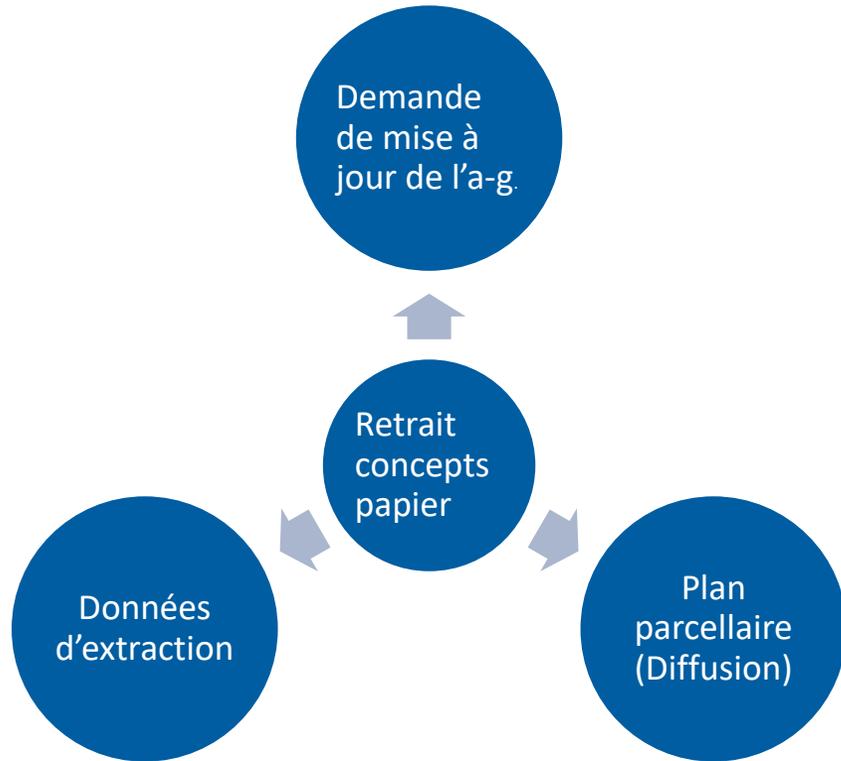
Extrait Infotot Après



Extrait Infotot Après - Zoom



# En résumé



Objets	Demande de mise à jour	Plan parcellaire Diffusion	Données d'extraction (DXF)
Numéro de lot et de plan complémentaire			
Mesures, rayons et sup.			
Numéro de lot et de plan complémentaire de contexte			
Toponyme hydrique			Inexistant
Odonyme (facultatif)			Inexistant
Agrandissement	N'est plus requis		Inexistant
Identification de type de territoire et de CF			Inexistant
Numéro de feuillet	N'est plus requis		Inexistant
Limite de feuillet cartographique	N'est plus requis		Inexistant
Localisation annotation réduite (zone d'intérêt)	N/A		Boîte pour situer
Un seul fichier DXF contenant toutes les données de la DM (PPI)		N/A	
Annotations de mesure en double (sauf pour PC)	N'est plus requis	Annotations uniques	Annotations uniques

- Annotations (situation actuelle)
- Étiquetage
- Information (données de structuration)
- Génération automatisée
- Nouveauté au plan

# Nouvelles Instructions

## Mise à jour du cadastre - Lots horizontaux

- Principaux changements au Chapitre 9 concernant le plan parcellaire
- Nouvelles versions de la norme PDF/A acceptées (PDF/A-2b et PDF/A-3b en plus de PDF/A-1b)
- Elles contiendront des liens facilitant les recherches dans le document
- Simplifiées et imagées
- Comprenant plusieurs astuces et points à surveiller

## Mise à jour du cadastre - Lots verticaux

- Tel qu'annoncé lors de la formation sur le cadastre vertical l'automne dernier, des Instructions spécifiques seront publiées pour le cadastre vertical
- Aucun changement des façons de faire actuelles
- Plus complètes et imagées
- Guide des corrections
- **Attention** – Nouveaux gabarits de cartouche



# Exemples

Tous les exemples en cadastre horizontal et vertical sur le portail à l'intention des arpenteurs-géomètres vont refléter les changements au plan parcellaire lors de la mise en production des nouveaux principes.

## Arpenteurs-géomètres

### Cadastre

#### Mise à jour du cadastre

- Instructions et guides
- Gabarits
- Exemples de cadastre horizontal
- Exemples de cadastre vertical
- Formation
- Mise à jour du cadastre en vertu de l'article 3043, alinéa 3 du Code civil du Québec

#### Rénovation cadastrale



# Mise en production

Fin de semaine de Pâques : jeudi 17 avril au lundi 21 avril

**Systemes seront fermés dès le 17 avril à 18h:**

- **Aucune** extraction
- **Aucune** prévalidation
- **Aucun** envoi en dépôt
- Infotlot non disponible

**À partir du 22 avril:**

- Réception des extractions en un fichier unique incluant les nouveautés (mesure unique, etc.)
- Activation des nouvelles validations sur le plan parcellaire

Tout dossier qui n'a **jamais** été transmis en dépôt doit être présenté avec les nouvelles façons de faire.

Nous sommes en communication à ce sujet avec les éditeurs de logiciels soutenant la préparation des demandes de mises à jour depuis 2021 afin qu'ils soient prêts pour la mise en production.

**Informez-vous auprès d'eux pour être à jour**

# Période de transition

Tout dossier ayant été transmis en dépôt en date du 17 avril à 18h sera traité selon les anciennes façons de faire jusqu'à son officialisation.

Étape du dossier en date du 17 avril à 18h	Anciennes/ nouvelles façons de faire
Réservation de lot	Nouvelles façons de faire
Prévalidation	Nouvelles façons de faire
Transmis en dépôt (attente d'analyse)	Anciennes façons de faire
En attente de pièces manquantes	Anciennes façons de faire
En attente de corrections demandées	Anciennes façons de faire
En attente de la version finale des documents de copropriété verticale	Anciennes façons de faire



# Support à la clientèle



Notre équipe du support à la clientèle (boîte DEC) est prête à vous supporter lors de ces changements.

Contactez-nous par courriel:

[dec@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:dec@mrnf.gouv.qc.ca)

Si vous le demandez, nous pouvons également vous joindre par téléphone

Nous répondons généralement en moins de quelques heures

Notez que nous ne possédons pas les habilités nécessaires pour vous soutenir sur les nouvelles applications fournies par les éditeurs de logiciels



# Questions et commentaires





**de votre attention!**